

RÉALISER LA FICHE D'ENTREPRISE

PRÉVENIR LES RISQUES
PROFESSIONNELS 

Intéressé ? Contactez votre équipe pluridisciplinaire

Je suis concerné si...

- je suis un nouvel adhérent.
- je ne dispose pas de ma fiche d'entreprise.
- je souhaite identifier les risques professionnels.
- je souhaite initier une démarche de prévention.
- j'ai réalisé des modifications organisationnelles et techniques.

OBJECTIFS

- repérer les risques professionnels dans l'entreprise ;
- informer sur les risques professionnels, leurs conséquences et les moyens d'en assurer la prévention ;
- aider à l'élaboration du document unique (DUERP) ;
- recenser les besoins de l'entreprise en termes de Santé et Sécurité au Travail ;
- répondre à l'obligation réglementaire.

DÉROULÉ DE L'INTERVENTION

- entretien avec la personne chargée de prévention au sein de l'entreprise (employeur, salarié désigné compétent, etc.) :
 - présentation de Santé au Travail 72 (nos missions et rôle des collaborateurs),
 - recueil des informations sur l'entreprise (indicateurs de santé au travail).
- visite de l'entreprise pour identifier les risques professionnels et échanger sur la prévention ;
- restitution de la fiche d'entreprise.

PUBLIC

- personnes en charge de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise : chef d'entreprise, responsable/animateur sécurité, salarié désigné compétent, membres CSE/CSSCT, service des ressources humaines, etc.

INTERVENANTS

- un ou des membres de l'équipe pluridisciplinaire.

Préconisations
Prévention
Règlementation
Fiche
Conseils
Démarche
d'entreprise
Accompagnements
Risques
professionnels Identifier